

TARIF RÉGLEMENTÉ ≤ 36 kVA

TARIF BLEU COLLECTIVITÉS

Le Tarif Réglementé de Vente est un tarif encadré par les Pouvoirs Publics et fixé par décision ministérielle. Le contrat de fourniture d'électricité au Tarif Réglementé ne peut être proposé que par les fournisseurs historiques à ses clients sur son territoire historique.

En choisissant le tarif réglementé, vous faites le choix de la sécurité et de la stabilité.

NOTRE OFFRE

Deux éléments d'entrée sont fixés à la souscription : **la puissance** et **l'option tarifaire** (option base ou option heures creuses).

Un abonnement annuel fixe et **le prix de l'électricité consommée** (prix au kWh) constituent le tarif.

À SAVOIR

Les tarifs sont issus de la décision ministérielle relative aux Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité.

LES + DE NOTRE OFFRE

- Un Tarif Réglementé stable, fixé et contrôlé par l'État.
- Un bilan énergétique offert sur demande
- Une offre modulable qui correspond à vos besoins et au meilleur prix.

BILAN ÉNERGÉTIQUE

Véritable outil d'analyse et d'aide à la décision, le bilan énergétique contient :

- un zoom sur la situation actuelle de chacun des contrats;
- les consommations des 12 derniers mois;
- une décomposition de la facture annuelle (abonnement, consommations et taxes).

Si nécessaire, une proposition d'optimisation tarifaire est réalisée.



TARIF RÉGLEMENTÉ ≤ 36 kVA

TARIF BLEU COLLECTIVITÉS

TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} FÉVRIER 2025

OPTION BASE

Un prix unique du kWh toute l'année

CONSOMMATIONS		ABONNEMENT ANNUEL	
Puissance souscrite	Prix du kWh (€HT/kWh)	Puissance souscrite	Prix (€HT/an)
3 à 36 kVA	0,1322	3 kVA	126.96
		6 kVA	161.76
		9 kVA	194.88
		12 kVA	227.88
		15 kVA	259.68
		18 kVA	289.68
		24 kVA	360.60
		30 kVA	427.68
		36 kVA	493.56

À SAVOIR

Les prix mentionnés sont hors taxes et contributions.

À ces prix s'ajoutent l'accise sur l'électricité (anciennement CSPE - Contribution aux Charges de Service Public de l'Électricité - / TICFE - Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité -), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TVA à 5,5% (sur l'abonnement et la CTA) et la TVA à 20% (sur les prix du kWh et la CSPE).

OPTION HEURES CREUSES

Un prix réduit du kWh, 8 heures par jour

CONSOMMATIONS			ABONNEMENT ANNUEL	
Puissance souscrite	Prix du kWh (€HT/kWh)		Puissance souscrite	Prix (€HT/an)
	H. creuses	H. pleines		
6 à 36 kVA	0.1114	0.1376	6 kVA	161.52
			9 kVA	195.60
			12 kVA	229.68
			15 kVA	262.20
			18 kVA	296.04
			24 kVA	370.44
			30 kVA	436.08
			36 kVA	502.68

RÉGLAGE DU DISJONCTEUR

Puissance souscrite	Monophasé (en ampère)	Triphasé (en ampère)
3 kVA	15	-
6 kVA	30	10
9 kVA	45	15
12 kVA	60	20
15 kVA	-	25
18 kVA	-	30
24 kVA	-	40
30 kVA	-	50
36 kVA	-	60

Pour toute information, contactez-nous :

 collectivites@seolis.net

 Ou notre Numéro Vert :

0 800 879 111

Service & appel gratuits



www.seolis.net

 **Seolis**
SIEDS Energies • Services
Votre énergie est ici



336 avenue de Paris - CS 98536 - 79025 Niort Cedex
SAEML à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 72 116 000 €. RCS Niort 492 041 066.